

comme l'on dit familièrement. Pendant que le premier songeait naturellement à acquérir un terrain adjacent à sa terre, M. Naud — faisant mieux que songer — entra en négociations avec le propriétaire sans le crier sur les toits, et bâcla son affaire en homme avisé. *Inde iræ* de celui qui songeait encore lorsque la transaction était déjà un fait accompli. Cette poire, qu'il aurait pu cueillir en se hâtant moins lentement, lui était échappée par sa faute. Il était l'unique artisan de son désappointement. Cependant l'intérêt personnel l'aveugla au point de ne pas vouloir comprendre que l'acquéreur et le vendeur n'avaient fait qu'user d'un droit incontestable. C'est ainsi que — quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent — les bouderies des paroissiens contre leurs curés sont aussi injustifiables que celles des enfants contre leurs parents. Grâce à cette acquisition, les curés de Saint-Laurent sont maintenant les usufruitiers de ce lopin de terre que M. Naud a légué à la fabrique. Il leur a rendu un fameux service, car la dîme et le casuel de cette paroisse, maigres encore, l'étaient davantage il y a soixante ans. Je crois qu'à cette époque le revenu du curé ne dépassait pas quatre cents piastres.

La famille de Louis Huot marié, en 1798, avec Elizabeth Gosselin, ma grand'tante, ne comptait que quatre enfants : Marie, qui épousa Jean Leclair, en 1830 ; Elizabeth, qui épousa Antoine Côté, en 1820 ; Marie-Anne, ou plutôt Marianne, en style paroissial, célibataire, et Louis, qui succéda à son père sur le bien de famille. Il devait en être le dernier titulaire.